

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AC20

présenté par
M. Léautey, rapporteur

ARTICLE 10

Modifier ainsi l'alinéa 3 :

- I. Après le mot : « financement », insérer les mots : « d'un projet d'investissement ou ».
- II. Après le mot : « actions », insérer les mots : « , projets d'investissement ».
- III. Substituer aux mots : « initiées, définies et mises en œuvre », les mots : « initiés, définis et mis en œuvre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.